



Wallonie

Commune de Vielsalm

## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est Monsieur Grégory KOBS.

Le terrain concerné est situé à Ottré à 6690 Vielsalm et cadastré 2<sup>ème</sup> division, section C n°1465D.

Le projet est de type : Certificat d'Urbanisme 2 CODT, et présente les caractéristiques suivantes :

Projet de construction d'une habitation en zone agricole.

Dérogação à l'Article D.II.36. du Code du Développement Territorial « De la zone agricole ».

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 6690 Vielsalm :

☞ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi 9 novembre 2019 de 9 h à 12 h

☞ Personnes de contact: Monsieur Philippe Maréchal - Madame Sabine Piette – Madame Sandra Fransolet – philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou sandra.fransolet@vielsalm.be

☞ Une permanence se tiendra le 9 novembre 2019 de 9h00 à 12h00.

**L'enquête publique est ouverte le 30 octobre 2019 et clôturée le 14 novembre 2019.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 à 6690 Vielsalm
- par télécopie au numéro 080/217266
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou sandra.fransolet@vielsalm.be
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique «dossier Grégory KOBS»,

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Philippe Maréchal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (philippe.marechal@vielsalm.be – 080/292817).

Vielsalm, le 22 octobre 2019

Pour le Collège,

La Directrice générale,  
(s) Anne-Catherine PAQUAY

Le Bourgmestre,  
(s) Elie DEBLIRE